COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
27 JUIN 2013

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 11
Date d'affichage : 20/062013
Date de convocation : 19/06/2013/2013

L'an deux mille treize et le vingt sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M Jean-Louis BATTUT, Maire.

Etaient présents : M. LAVAGNE, Mme MARTIN, M BARTHES, Mme STEFANI, M.VILLAR, Mme LISERRA, M. LAUBER, Mme AMBLARD, Mme VIDAL, M. BLASQUEZ,

Absents excusés Mme MELLET, Mme BONNAFOUS- LOUP, Mme MIALHE, M. GAMBIER.

PLU

Lors du contrôle de légalité de la délibération du 11 avril 2013 approuvant le PLU, quelques adaptations mineures ou précisions ont été demandées par la Sous-Préfecture. A l'unanimité le Conseil Municipal décide d'apporter ces quelques modifications.

TRAVAUX

Traversée village – Choix bureau études

Trois entreprises ont été sollicitées pour l'étude de la traversée du village. Après vérification des offres par le chargé de mission de la communauté d'agglomération, l'entreprise PAPYRUS a été retenue pour un montant TTC de **15 500,16€**.

AFFAIRES SCOLAIRES

Rythmes scolaires

Les nouveaux rythmes scolaires seront appliqués dès la prochaine rentrée de septembre 2013. Les activités scolaires auront lieu les Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8H30 à 11H45 et de 13H30 à 15H30, le mercredi de 8H30 à 11H30.

Avenant contrat repas

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant au contrat de fourniture de repas servis à la cantine. Une augmentation de 2% sera appliquée à compter de septembre 2013.

Tarifs cantine

Pour suivre l'augmentation de notre fournisseur, le prix du ticket repas sera de **3.35€** à compter du **1er septembre 2013.**

Tarif accueil périscolaire

Les nouveaux tarifs pour l'accueil périscolaire des enfants à compter de la rentrée de septembre 2013 seront :

Matin :
7H30 à 8H30 par enfant et par heure
Soir
16H30 à 18H30 par enfant et par heure

- ✓ Quotient familial inférieur à 500€ : **0.25€**
- ✓ Quotient familial entre 500€ et moins de 1000€ : **0.33€**

Autoroute Castres-Toulouse

Le Conseil Municipal soutien le projet de désenclavement du Tarn-Sud.

Cérémonie du 8 mai

Elle aura lieu à 11H au Monument aux morts, précédée d'une messe à 10H30. Un apéritif sera offert par la Municipalité aux participants.

Inauguration station d'épuration

Elle aura lieu le 17 mai 2013. Rendez-vous à 10H30 Place du Foirail.